

Image not found or type unknown



Garde d'enfants période estivale

Par **Maman Maman**, le **01/07/2015** à **18:01**

Bonjour je suis séparé depuis 2011 avec jugement 2 garçons 8 et 11 ans mon ex conjoint cet été aura du les avoir du 18 juillet au 18 août mais il a décidé de me les rendre le 9 août et malheureusement j'ai prévu de partir et donc je ne serai pas là pour les récupérer et il me menace de me les déposer devant chez moi et je ne peux annuler mes réservations ce qui me coûterait cher que puis-je faire merci